



## obtention de terrain et litige entre propriétaire

Par **brina**, le **12/08/2010** à **17:22**

mes grands parents on achetés un terrain il ya plusieurs années de cela.suite à l'achat de ce terrain un litige est survenu avec un autre propriétaire disant qu'une parti du terrain lui appartiendrait.

après cela ils ont eu a plusieurs reprise des jugements au tribunal.

aujourd'hui ma grand mère étant décédé on veut faire le partage du terrain mais l'acte est considéré comme illisible et on ne retrouve plus le jugement émis par le tribunal.vers qui peut-on se retourné pour avoir une copie du jugement afin de refaire l'acte du terrain?l'affaire je crois a été jugés en 1997. merci d'avance

Par **Domil**, le **12/08/2010** à **19:14**

Au tribunal du ressort du terrain.

Commencez par le tribunal d'instance, allez au greffe avec votre exemplaire illisible (il y a peut-être encore lisible les éléments permettant d'identifier le jugement)